

Redistribution interrégionale

## L'Ile-de-France, contributrice unique à la solidarité nationale

La région parisienne est la seule pour laquelle les transferts nets en faveur des ménages sont négatifs (- 900 € par habitant)



© François



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

Les mouvements de protestation qui secouent périodiquement les départements et régions d'outre-mer laissent parfois penser que ceux-ci ont été abandonnés par la métropole. Des données publiées par l'Insee permettent cependant de mettre en évidence une forte solidarité de la métropole, et plus particulièrement de l'Ile-de-France, avec l'Outre-mer.

L'Insee publie le PIB, la valeur ajoutée des principales branches et une décomposition du revenu disponible des ménages pour chacune des régions françaises. Ces données permettent d'estimer les transferts nets opérés en faveur des habitants de chaque région à travers les prestations sociales en espèces et les principaux services publics (notamment l'enseignement et les hôpitaux) d'une part, les cotisations sociales et les impôts directs sur les revenus des ménages d'autre part. Ces données régionales sont fragiles et les résultats

doivent être pris avec précaution, mais le calcul de ces transferts nets par habitant donne un ordre de grandeur de la redistribution entre les régions.

“En moyenne pour l'ensemble de la France, ces transferts nets sont d'environ 3 600 € par habitant en 2018. Ils sont financés par les impôts indirects (TVA...), les impôts prélevés sur les entreprises et l'endettement public”

En moyenne pour l'ensemble de la France, ces transferts nets sont d'environ 3 600 € par habitant en 2018 (dernière année pour laquelle ces données ont été publiées par l'Insee). Ils sont financés par les impôts indirects (TVA...), les impôts prélevés sur les entreprises et l'endettement public.

### **Forte solidarité en faveur de l'Outre-mer**

La Guadeloupe est la région pour laquelle les transferts nets en faveur de ses habitants sont les plus élevés (9 100 € par habitant). La Martinique est au deuxième rang (8 100 € par habitant) et la Réunion au troisième (7 800 €). Bien que les transferts nets en faveur de la Guyane (4 900 €) et de Mayotte (4 200 €) soient plus limités, la moyenne des cinq régions ultramarines (7 300 €) est deux fois supérieure à la moyenne nationale (3 600 €). Les impôts directs sur les revenus des ménages Outre-mer sont en particulier bien plus faibles que la moyenne nationale.

En métropole, les régions dont les ménages reçoivent les transferts nets les plus importants sont la Nouvelle-Aquitaine (5 400 € par habitant), la Corse et l'Occitanie (5 200 €).

L'Île-de-France est la seule région pour laquelle les transferts nets en faveur des ménages sont négatifs (- 900 € par habitant). Les impôts sur les ménages et les cotisations sociales y sont bien plus importants que la moyenne nationale. L'Île-de-France contribue donc bien plus fortement que toute autre région à la solidarité nationale.

Les régions pour lesquelles ces transferts nets sont les plus faibles, tout en étant positifs, sont Auvergne-Rhône-Alpes (3 400 € par habitant), les Pays de la Loire (4 000 €) et Grand-Est (4 100 €).

“Les facteurs démographiques, notamment la répartition par âge de la population, expliquent une partie de ces différences (les habitants des régions où la population est plus vieille reçoivent plus de retraites et de services hospitaliers).”

Les transferts nets reçus par les ménages sont donc très différents d'une région à l'autre, ce qui peut avoir diverses causes que ce billet ne cherche pas à identifier, même s'il est très probable que les facteurs démographiques, notamment la répartition par âge de la population, expliquent une partie de ces différences (les habitants des régions où la population est plus vieille reçoivent plus de retraites et de services hospitaliers).

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

### **A lire également**

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)